



AMBASSADE DE SUISSE  
EN BELGIQUE

BRUXELLES 4, le 3 février 1969.  
26, rue de la Loi

Ref.	551.60	RI/wa.					
Date	5.2						6.2
Vise	Nu						L
EPD		-4.2.69					17
Ref.	S.C.H.B. 157.0.						

A la Division des Affaires politiques  
du Département Politique fédéral,  
3003 B e r n e .

Monsieur l'Ambassadeur,

Le Ministère des Affaires Economiques a diffusé le communiqué suivant:

"En conclusion de pourparlers engagés depuis plusieurs mois au Ministère des Affaires Economiques, une réunion s'est tenue le 31 janvier 1969, sous la présidence de M. Leburton, Ministre des Affaires Economiques, en présence de M. Delmotte, Ministre-secrétaire d'Etat à l'Economie régionale et des représentants de la firme Alusuisse. L'accord suivant a été établi:

L'Aluminium Suisse S.A. a conclu, en date du 31 janvier 1969, avec le Gouvernement belge et la Société provinciale d'industrialisation à Liège, un accord de principe d'après lequel elle implantera dans la région d'Amay une usine d'aluminium d'une capacité annuelle initiale de 66.000 tonnes.

La mise en exploitation est prévue vers le milieu de l'année 1972.

La Société provinciale d'industrialisation met les installations et le terrain à la disposition de la société d'exploitation contrôlée par Alusuisse dans le cadre d'un contrat de location.

Le Gouvernement belge appuie le projet conformément aux lois d'expansion de 1959 et 1966 et veillera à ce que le prix du courant corresponde à peu près au coût de l'énergie

./.



- 2 -

que d'autres usines d'électrolyse, dont l'implantation dans le Marché commun a été décidée, auront à supporter".

L'usine aura une capacité de production annuelle de 66.000 tonnes et le montant de l'investissement sera de 2,7 milliards de francs belges. Dans une première phase de mise en service, le personnel occupé sera de quelque 400 unités mais, par la suite, les promoteurs espèrent produire 84.000 tonnes, ce qui permettrait d'occuper 600 personnes.

L'alumine sera amenée d'outre-mer et traitée par électrolyse pour produire des lingots d'aluminium. C'est pourquoi, le prix de l'électricité a été précisé avec autant de soin dans le communiqué mentionné plus haut. Il n'est pas exclu que par la suite une usine de transformation des lingots soit également créée dont la production pourrait aller de la fabrication des tôles minces et ultra-minces aux feuilles de papier d'aluminium, aux profilés, aux articles ménagers, etc.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



Copie de la présente est adressée à la Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique, 3003 Berne, pour son information.